

Résultat de marché

Section I : Pouvoir adjudicateur

NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

M. Bridey Jean-Jacques
Ville de Fresnes,
1 place Pierre et Marie Curie,
F-94260 Fresnes. Tél. (+33) 1 49 84 56 56.

Section II : Objet du marché

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché :

Maintenance préventive et corrective des installations d'alarmes anti-intrusion des bâtiments communaux et du gymnase Frédéric Mistral

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation : Marché de services exécuté sur différents sites de la ville de Fresnes et au gymnase Frédéric Mistral (sis sur la ville de Fresnes).

II.1.3) L'avis implique : la conclusion d'un accord cadre.

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

Le marché porte sur des prestations de services ayant pour objet la maintenance préventive et corrective des installations d'alarmes anti-intrusion des bâtiments de la ville de Fresnes et du gymnase Frédéric Mistral du Syndicat intercommunal des établissements du second cycle du second degré du district de L'Hay-les-Roses, constitués en groupement de commandes dont la ville est le coordonnateur.

Section III: Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure : Procédure adaptée.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

Critère n° 1 : prix des prestations..... **60 %**

A l'analyse, ce pourcentage se décompose comme suit :

- au vu des prix indiqués pour la maintenance préventive sur..... 40 %
- au vu des prix des BPU des pièces détachées et des prestations sur..... 15 %
- au vu du pourcentage de majoration sur les pièces détachées non listées dans le BP.. 5 %

Critère n° 2 : valeur technique de l'offre basée sur le mémoire technique..... **30 %**

A l'analyse, ce pourcentage se décompose comme suit :

- au vu du mémoire technique décrivant les moyens et l'organisation qui seront mis en œuvre pour l'exécution des prestations et dans lequel figurera le numéro de téléphone de la permanence technique..... 20 %
- au vu de l'état technique de la compatibilité des centrales d'alarme avec un réseau de communication de type IP actuellement en installation sur la ville de Fresnes..... 10 %

Critère n° 3 : délai d'intervention pour les pannes importantes..... **10 %**

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Date et numéro de l'avis de publicité de mise en concurrence :
publié le 15/10/2011 sur le BOAMP
référence : 2080433

Section IV : Attribution du marché

MARCHÉ N° 11113
LOT unique

IV.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : attribué le 05/12/2011

IV.2) NOMBRE D'OFFRES REÇUES : 8

IV.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DUQUEL UNE DÉCISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ A ÉTÉ PRISE :

Société BRUNET - 70, avenue de la République - 92320 CHATILLON

IV.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ :

Montant du marché :

pour la maintenance préventive : montant forfaitaire annuel de 17 199,00 euros hors taxes,

pour la maintenance corrective : montant annuel hors taxes de 1 500 euros minimum et 20 000,00 euros maximum

MARCHÉ N° : 11113

Section V : Renseignements complémentaires : le marché est conclu pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2012. Il pourra être prolongé 2 fois par tacite reconduction pour les années 2013 et 2014.

DATE DU PRÉSENT AVIS : 12/01/2012